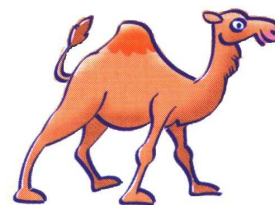


Drom, juin 2010

111

www.drom.fr



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



La saison culturelle à Drom

La saison de cinéma se terminera à Drom avec *La Princesse et la grenouille*, le lundi 21 juin, puis *Schutter Island*, le lundi 12 juillet.

Simultanément, commencera alors une série de spectacles vivants avec plusieurs animations tout au long de l'été :

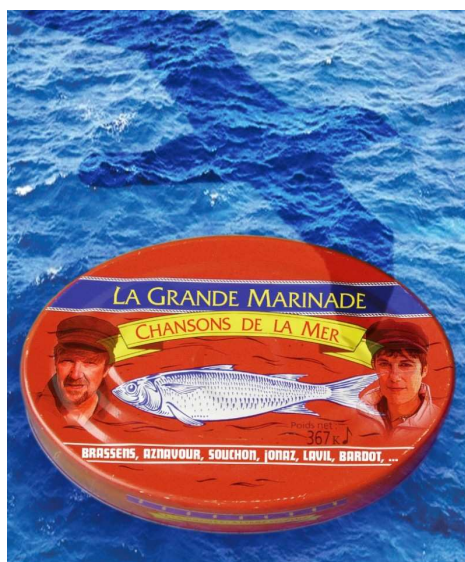


* le **samedi 10 juillet**, à 21 H 00 place Docteur Gaillard : « *Faust go to hell* », spectacle musical et théâtral inspiré du mythe de Faust tiré de l'œuvre de Goethe et proposé par *Mobil'Homme*.

* le **jeudi 22 juillet** à 20 h 30, au lavoir, dans le cadre des Jeudis du Revermont : concert avec *Duo des Prés*, musique du Québec et d'Acadie, et airs cajuns et celtiques.



* le **mardi 10 août**, à 18 H 00, la *ballade surprise* de l'Office du Tourisme se terminera en voyage poético-philosophique sur les sages taoïstes et hindouïstes.



* le **vendredi 20 août**, à partir de 16 H 00, venant de Neuville sur Ain et se dirigeant vers Bény, le *Festival itinérant* de *Toones Prod* investira divers lieux du village pour une *journée Arts et Culture*. Au programme : les « impromptus », rencontres avec les arts actuels l'après-midi et un spectacle musical central le soir, place Docteur Gaillard.

* le **dimanche 26 septembre**, pour St Thyrsse 2011, l'animation musicale sera assurée par *Patricia Perlès et Alain Bouilloux*, avec *La Grande Marinade* (chansons de la mer).

L'été sera terminé et, avec lui, les spectacles de plein air ; le cinéma rural reprendra alors ses activités **le 20 ou le 27 septembre**.

La Roulotte à Pizzas : le retour !



Après plusieurs mois d'absence (Voir *Le Petit Dromadaire* N° 102 de janvier 2010), La Roulotte à Pizzas est de retour. Jean-Marc, le pizzaiolo recommencera à régaler les gourmands, le mardi soir des semaines paires, à partir de 18 H 00 en face de la fromagerie.

Reprise du service : le **mardi 15 juin**.



Des légumes frais à domicile



Jean-Louis Bert, producteur de légumes à Simandre, propose déjà ses produits aux familles de Drom sous forme d'un abonnement pour une livraison hebdomadaire de légumes de saison, cultivés sans pesticides, ni engrais de synthèse (voir *Le Dromadaire* N°21 de janvier 2010).



A partir du mardi 15 juin, il installera un étal à côté de la fromagerie à partir de 18 H 00, un mardi sur deux, aux mêmes moments que la Roulotte à Pizzas.

... bientôt un marché à Drom ?

Prévention et lutte contre les cambriolages

Avec l'arrivée de l'été, périodes de départs et d'absences, la gendarmerie rappelle les principes de l'opération **Tranquillité vacances**. Toute absence prolongée peut être signalée à la brigade, en indiquant les dates d'absences, des particularités à signaler (alarme, vulnérabilités, accès caché, etc.), éventuellement un numéro de téléphone pour être joint en cas de besoin, ou la désignation d'un parent ou d'un voisin habilité à être contacté. Cette opération peut s'effectuer par téléphone, pendant les heures ouvrables : 04.74.30.00.10 (ou simplement le 17).



Par ailleurs, pendant la période estivale plus que jamais, la Gendarmerie compte sur la population pour la **prévenir immédiatement** (à toute heure du jour ou, plus particulièrement, de la nuit) en cas de comportement suspect, délictuel ou dangereux (véhicules inconnus ou personnes rodant près des habitations, stationnements prolongés de véhicule, appels téléphoniques sans interlocuteur, sollicitations intempestives de démarcheurs ou de vendeurs non habilités, à domicile ou en bordure de route, vitesses excessives dans les rues ou sur les petites routes, etc.). Pour plus d'efficacité dans leur travail, les gendarmes doivent disposer du maximum de renseignements : types et numéros des véhicules suspects, heures, directions ; signalement et nombre des personnes, etc.

En cas de besoin, il est important d'appeler immédiatement les services de gendarmerie, même si une intervention immédiate n'apparaît ni possible, ni nécessaire : les renseignements collectés par les forces de l'ordre serviront pour l'organisation de leur travail sur toute leur circonscription.

Pour aider à prévenir et lutter contre les cambriolages, la Préfecture de l'Ain a édité une brochure jointe au présent document : elle redit quelques conseils élémentaires et rappelle les consignes et contacts en cas de besoin.

**N'OUBLIEZ PAS QU'UN
CAMBRIOLAGE PEUT ÊTRE
ACCOMPAGNÉ D'UNE AGRESSION :
POUR VOTRE SÉCURITÉ, NE PRENEZ
PAS DE RISQUES INCONSIDÉRÉS**

**Vous êtes tout de même victime
d'un cambriolage : aidez-nous à
retrouver les voleurs**



- Faites immédiatement appel à la police ou la gendarmerie, de jour comme de nuit
- Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés
- Dressez une liste complète de tout ce qui vous a été dérobé
- Sachez que pour l'enquête, des photos d'objets de valeur et des numéros de série seront utiles
- Faites opposition, le plus tôt possible, auprès de votre banque, pour les chèques et les cartes de paiement dérobés

**Numéros de téléphones utiles
24 H / 24 - 7 J / 7**



**POUR JOINDRE LA GENDARMERIE
OU LE COMMISSARIAT DE POLICE
OU
EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE**

17

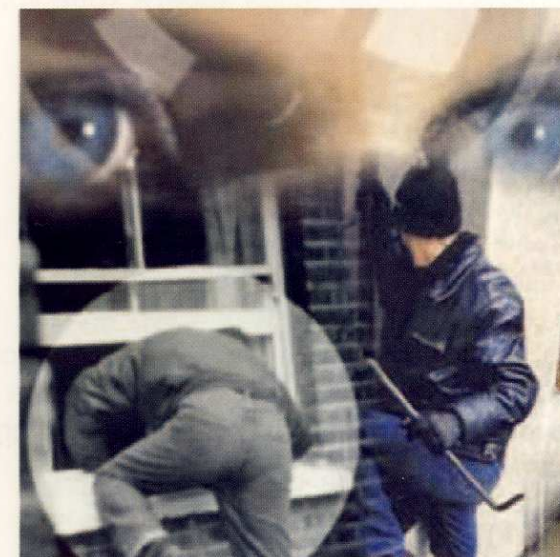
**CHÈQUE VOLE
08 92 68 32 08**

**CARTE BANCAIRE VOLÉE
08 92 70 57 05**

Plaquette réalisée par la Préfecture de l'Ain - Photos : Préfecture de l'Ain, Guy Bécam, DDSP 30, SIRPA Gendarmerie

**PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

**CONSEILS PRATIQUES
ET
NUMÉROS UTILES**



VOUS ÊTES CHEZ VOUS

« L'habit ne fait pas le moine » : ne laissez pas entrer des personnes inconnues

- Même si ce sont des femmes ou enfants
- Pour toute personne en tenue, exigez une carte professionnelle (faux plombiers, faux gendarmes, faux policiers, faux facteurs, ...) et ne la laissez pas seule chez vous
- En cas de doute, faites appel à votre voisin ou faites le 17

Home jacking prenez garde à votre voiture



C'est un vol de véhicule suite à un vol de clés au domicile, alors même que le propriétaire s'y trouve. Pour l'éviter, lorsque vous êtes chez vous :

- Fermez votre porte d'entrée à clé
- Ne laissez pas votre sac à main et vos clés dans le couloir d'entrée
- Ne laissez pas les papiers du véhicule à bord
- Veillez à connaître par cœur votre numéro d'immatriculation

VOUS SORTEZ

- Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, cave, garage, ...) et vos volets
- Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs, ...)
- Ne tentez pas les voleurs, ne gardez aucun objet de valeur en évidence
- N'hésitez pas à renforcer la sécurité de vos accès. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps !
Pensez à protéger toutes les issues (portes arrières, soupirail, ...) et installez si possible une double-serrure et une alarme
- Donnez l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique, ...)



VOUS PARTEZ EN VACANCES PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Signalez votre départ auprès des services de police ou de gendarmerie (*opération tranquillité vacances*)
- N'enregistrez pas de message téléphonique sur votre répondeur faisant état de votre absence prolongée



- N'indiquez pas votre absence sur Internet
- N'indiquez la durée de votre absence qu'à vos proches
- Ne laissez ni échelle, ni outil autour de la maison, ni mobilier pour accéder au balcon, terrasse ou fenêtres
- Demandez aux services de la Poste ou à l'un de vos voisins de conserver votre courrier